

Décision

Générale

colonial

Décision n° 133 24/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Farah. moniteur scolaire, est licencié de son emploi pour inaptitude physique. Il aura droit à un dédommagement égal à deux mois de rémunération.